



## LA CEREMONIE DES VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**L'édito du maire**

« Un moment sympa », « un instant pour se rassembler »...Voilà quelques paroles volées au détour de la cérémonie des vœux à laquelle les habitants de Laneuvelotte étaient conviés ce 7 janvier 2023. Une invitation à laquelle vous avez répondu en nombre avec une salle comble de près de 90 habitants, auxquels s'ajoutaient une dizaine d'élus.

Merci, oui merci d'être venus partager cette 1<sup>ère</sup> cérémonie des vœux du mandat, cette 1<sup>ère</sup> cérémonie des vœux de l'équipe municipale qui avait à cœur de saluer cette belle dynamique de village. Une dynamique portée par les associations, et notamment le comité des fêtes à peine créé, par des habitants devenus assesseurs le temps d'un scrutin, ou par des familles investies dans des démarches partagées avec la municipalité de sensibilisation environnementale (la famille Coche) ou de solidarité avec le peuple ukrainien (la famille Miranda). L'équipe municipale, ce sont aussi des agents et le travail de Benoît, notre agent technique, était salué par une

médaille et une mise à l'honneur méritée. Cette cérémonie des vœux se voulait aussi partagée avec des élus. Des élus en activité, et des élus qui l'ont été comme Gilbert VISINE, honoré par l'équipe municipale et toute une commune pour ses 4 mandats de maire. L'occasion pour lui de rappeler le travail alors effectué mais aussi d'encourager la nouvelle équipe municipale.

Une équipe saluée enfin par notre conseillère départementale, Catherine KRIER, par notre député, Philippe GUILLEMARD et par Mme la ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels, Carole GRANDJEAN. Et avec cette équipe municipale, c'est tout un village qui était salué pour son engagement, mais aussi pour le courage et l'audace de porter les projets d'avenir et les défis, notamment environnementaux.

Perceptible, cette énergie nous donne la force de poursuivre, d'arpenter ministère, intercommunalité, mairies voisines pour porter haut la voix des « sans-culottes » et mettre en avant notre belle commune de Laneuvelotte ! Belle année à vous...

# Le BULLETIN DE Laneuvelotte

JANVIER 2023



Nicolas L'HUILLIER, votre maire, entouré de notre député et de Mme la ministre déléguée



Gilbert VISINE, maire de 1995 à 2020, a été honoré lors de la cérémonie

Permanences mairie : lundi de 15h à 19h (présence des élus à partir de 17h00) et vendredi de 15h à 17h45

## INFOS

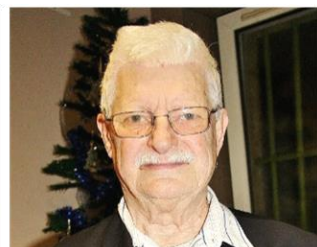
**Mariages**

Nous saluons les deux mariages de l'année 2022.

Le 24 juin 2022, Mathilde Mangin prenait pour époux Benoît de Brassier de Jocas devant témoins et devant son papa, Gérard Mangin, 1<sup>er</sup> adjoint, qui officiait ce jour-là, avant une belle fête au centre du village.



Le 2 juillet 2022, Suzanne et Gilles ADAM, conseiller municipal, se disaient OUI devant Monsieur le Maire et passaient sous l'arche fleuri du bonheur dressé devant la mairie pour entamer leur nouvelle vie de jeunes mariés.

**Décès**

Nous avons appris le décès d'Armand MARCHAL survenu le 7 décembre 2022. Armand, élu municipal de 1977 à 1995, était aussi très engagé dans les porte-drapeaux et en avait été le président national pendant une 15aine d'années. Nos pensées vont vers son épouse, Nicole, et sa famille.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur [www.laneuvelotte.fr](http://www.laneuvelotte.fr)

Avec les actus en ligne et l'inscription à l'alerte mail)

**Les affouages, c'est parti !**

Les 13 habitants intéressés par les affouages se sont réunis à la mairie le 16 janvier 2023. Francis GENAY, adjoint au maire, leur indiquait le constat fait sur place d'une division possible en 7 lots afin de partager au mieux le volume de bois présent sur la parcelle. La solution collectivement trouvée était d'attribuer un lot à 7 habitants et d'assurer aux autres, qui se désistaient volontairement, d'y accéder lors des prochains affouages. La municipalité remercie chacune des personnes présentes pour la mise en place de cette solution qui permet le démarrage des affouages prévus cette année.

**Travaux de voirie dans la commune**

Les panneaux de signalisation arrachés le long de la RD674 le 5 septembre dernier ont été remplacés par l'entreprise Proximark le 20 janvier 2023. Les rues de notre village ont elles bénéficié d'un « coup de propre » avec le passage de la balayeuse en ce début d'année.

**Changement de jour pour la collecte des ordures ménagères**

Le nouveau planning de collecte des ordures ménagères a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres par les élus. Afin d'optimiser la tournée, le jour de collecte est modifié pour notre commune. Ce sera le jeudi entre 5h et 18h sauf aléas. C'est un aléa technique qui avait d'ailleurs empêché la bonne tenue de la collecte exceptionnelle sollicitée par votre équipe municipale auprès de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné afin d'éviter une absence de collecte de plus de 3 semaines dans une période marquée par les fêtes de fin d'année. Les bacs qui devaient être collectés le jeudi 29 décembre l'ont finalement été le lendemain matin.

**Appui de l'Espace France services**

L'Espace France services de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné continue à vous accompagner dans vos démarches. Les animatrices, disponibles sur site, par téléphone au 03.83.31.03.51 ou par mail à [France-services@comcom-sgc.fr](mailto:France-services@comcom-sgc.fr) vous informent également des actualités comme actuellement avec l'indemnité carburant de 100€, mise en place pour les actifs utilisant leur véhicule à des fins professionnelles sous conditions de ressources. Cette aide peut être sollicité jusqu'au 28 février 2023.

**Inscriptions en crèche**

Les 4 crèches intercommunales situées à Champenoux, Haraucourt, Leyr et Eulmont, accueillent les enfants des familles de Seille et Grand Couronné mais il faut s'y prendre à l'avance. Tout parent intéressé doit formuler sa demande en ligne, avant le 15 février de



chaque année sur le site de la Communauté de communes, pour une rentrée en septembre suivant. Les dossiers sont étudiés 1 fois par an. Ne ratez pas le coche !

**Recrutements sur le territoire**

De nombreux postes sont à pourvoir dans le secteur public sur le territoire. Dans les mairies sur des postes administratifs ou technique, à la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné pour contribuer à la gestion des stations d'épuration et de la compétence assainissement, pour assurer l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les crèches ou encore pour intégrer le chantier d'insertion basé à Nomeny et intervenant sur une large partie du territoire intercommunal. Sur ce chantier d'insertion, les personnes éligibles sont principalement en charge de l'entretien des espaces verts et de quelques travaux d'entretien des bâtiments de second-œuvre. Les candidatures sont à transmettre à la Communauté de Communes ou sur la plateforme

[https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/siae/job\\_description/2443/card](https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/siae/job_description/2443/card)

**LE CHANTIER D'INSERTION**  
de la Communauté de communes de Seille et Grand Couronné

01 QU'EST-CE QUE C'EST ?

02 LES OBJECTIFS

03 LES ACTIVITES DU CHANTIER

04 L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

L'insertion sociale et professionnelle, un outil au service de la solidarité

[www.territoire-smgc.fr](http://www.territoire-smgc.fr)

# Les projets en cours

## L'aménagement de la commune en carte

Le conseil municipal est à pied d'œuvre pour l'aménagement de notre village comme le démontre l'atelier « ma commune à la carte » mené le 17 janvier 2023 avec le concours du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Conseillés par Mesdames Camille LAMELLIERE et Catherine RUTH, Architectes, les élus municipaux ont « planché » sur la carte de la commune en avançant sur les aménagements en réflexion.



L'un de ces aménagements se situe à l'entrée de la commune côté Champenoux avec des objectifs de sécurisation de cette entrée de village, au niveau de la grande rue et de la RD674, d'embellissement de cet espace avec de nouvelles plantations, liés à une perspective d'agrandissement et de réaménagement du cimetière et à une réflexion autour du point d'apport volontaire de déchets recyclables.

Ce travail avec le CAUE a été amorcé dans la foulée de la validation en conseil municipal le 29 juin 2022 du lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre. Suite aux réflexions menées et au recrutement prochain du maître d'œuvre, un avant-projet pourra être présenté au conseil municipal et détaillé à la population.

## Une végétation entretenue

L'entretien des chemins communaux est réalisé par Benoît, notre employé

communal, mais aussi parfois avec le concours d'entreprises spécialisées. Ce fût le cas en ce début d'année avec l'intervention de la société L'atout di Verde et Jacques LHUILLIER, habitant de Laneuvelotte. Société retenue suite à une consultation menée auprès de plusieurs entreprises locales, pour réaliser ce chantier d'entretien du chemin des Vignes, sur les hauteurs de Voirincourt. Le chemin est à nouveau praticable et la belle haie a été ainsi entretenue.

Sur un autre secteur de la commune, le long de la RD674, des plantations avaient été réalisées par l'entreprise ID Verde dans le cadre de l'aménagement de l'entrée de village côté Seichamps. Au vu du climat particulièrement sec et chaud de cette année 2022, les végétations ont souffert. La

précaution avait été prise par l'équipe municipale de prévoir une garantie de reprise des plants abîmés. Ce chantier, suivi de près par Gilles ADAM, conseiller municipal délégué aux projets environnementaux, a pu être entrepris le 18 janvier 2023 et participe à l'embellissement et au verdissement de notre village.

## Une commémoration partagée

L'annonce en avait été faite dans le dernier bulletin municipal, la commémoration du 11 novembre avait lieu ce jour-là à 11h devant le monument aux morts de la commune, situé au cimetière, avec la volonté de partager ce temps avec la population. Une vingtaine d'habitants se sont

rassemblés pour dissiper le brouillard automnal et éclairer de leur présence cette cérémonie.



## Mains sur le crayon et tête dans les étoiles avec la bibliothèque

Au-delà du temps d'ouverture hebdomadaire de la bibliothèque, chaque mercredi de 17h à 19h, les 5 animatrices bénévoles ont proposé ces dernières semaines avec succès des temps d'animation riches et rassembleurs. Place était faite le 18 novembre dernier aux mangas, que vous pouvez d'ailleurs trouver dans les rayonnages de la bibliothèque, avec une animation d'Abdesselame Boutadjine, mangaka professionnel et auteur-dessinateur. Sur ses conseils, les enfants et ados élaboraient leurs premiers visages au style manga ! Et en ce début d'année 2023, la nuit de la lecture mettait des étoiles dans les yeux



des enfants, attentifs aux contes, créatifs lors des ateliers manuels et enthousiastes lors des blind-tests, mais aussi des adultes qui suivaient Aurélie KHATIRI dans un voyage passionnant de la mythologie grecque jusqu'à la Grande Ours, Orion et Andromède. Ludique et instructif, bravo !

## DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Le conseil municipal a pu examiner et voter à l'unanimité toutes les délibérations présentées.

La commune de Laneuvelotte est ainsi engagée avec le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle pour la couverture des risques statutaires. Ce contrat vise à garantir financièrement la commune des absences maladie, maternité, des accidents de travail et des décès du personnel communal. Une nouvelle adhésion est validée pour 2023-2026 avec CNP assurances.

Une autre convention est reconduite par la commune avec le Centre de Gestion pour le suivi médical des agents. Elle prévoit ainsi l'accès à la médecine professionnelle et préventive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Monsieur le Maire informe par ailleurs le conseil que la commune de Champenoux a engagé un projet

d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental. En tant que commune limitrophe, Laneuvelotte doit rendre un avis sur cette démarche au long cours et qui n'impacte nullement le territoire de Laneuvelotte.

Enfin, suite à sa création en date du 28 octobre 2022, le comité des fêtes de Laneuvelotte souhaite mettre en place différentes animations dans notre village. Pour cela, la Présidente, Aurélie KHATIRI, sollicite une subvention exceptionnelle au titre de 2022. Le conseil municipal adopte le même principe que pour les autres associations communales, à savoir une subvention d'1€ par habitant, soit 437€.

En questions diverses, il est rappelé l'attention portée par le conseil municipal sur la problématique des transports scolaires, avec des perturbations qui se poursuivent pour les maternelles/primaires, collégiens et lycéens et sur le maillage scolaire.



### LE SAVIEZ-VOUS ? UNE COUR D'ECOLE DESIMPERMEABILISEE

Environ 30 enfants de Laneuvelotte fréquentent aujourd'hui les écoles du syndicat scolaire de la Bouzule situées à Cerville et Champenoux. C'est à Champenoux, dans la cour d'école des maternelles, que des travaux de réaménagement ont été engagés avec la suppression de 300 m<sup>2</sup> d'enrobés permettant de désimpermeabiliser l'espace, de planter des végétaux et d'entamer un cycle de sensibilisation environnementale avec les élèves et l'équipe pédagogique.

72 000€, c'est le montant des investissements réalisés par la Communauté de Communes pour ces travaux financés à 50% par des subventions.

## Un évènement attendu : la St Nicolas

### Un moment partagé entre habitants le 11 décembre 2022

Alors oui, il faisait froid ce 11 décembre dernier ! Mais quoi de mieux pour se réchauffer que de se dégourdir les jambes entre habitants avec St Nicolas et le père fouettard, tous deux particulièrement en forme, et la troupe musicale « la batucada da colina ». Et à l'arrivée, en plein centre du village, là un barnum avait été dressé pour profiter d'un goûter préparé par le comité des fêtes. Un moment convivial et gourmand !



Repu, chacun pouvait poursuivre ce bel après-midi devant le spectacle clownesque de la compagnie « balle et arts » avant de voir les enfants de 0 à 11 ans de Laneuvelotte recevoir quelques chocolats en récompense de leur sagesse légendaire !

### Un brasero made in Laneuvelotte

L'idée est venue à l'équipe municipale de se doter de braseros pour réchauffer les habitants lors des évènements organisés. La réflexion a été partagée avec Benoît, notre employé technique communal, qui avec maestria a conçu et fabriqué un brasero testé lors de la St Nicolas.

